

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT

Le Président de Hautes Terres Communauté

Objet : Acquisition de matériel et petits équipements pour la mise en place d'un espace Snoezelen itinérant dans la cadre de la mise en œuvre du service Relais Petite Enfance de Hautes Terres Communauté – Validation du plan de financement et sollicitation des subventions

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2024-CC-206 en date du 09 décembre 2024 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président et l'autorisant à valider les plans de financement et demander des subventions auprès des financeurs pour tout projet d'un montant inférieur à 50 000 € HT ;

Vu le projet de territoire de Hautes Terres Communauté adopté le 18 juin 2021 et notamment son chantier n°4 « bâtir un territoire à vivre, attractif et durable » avec l'objectif d'offrir une réponse concrète à la garde des jeunes enfants pour les actifs du territoire ;

Considérant que Hautes Terres Communauté organise sur son territoire un Relai Petite Enfance, service de référence de l'accueil du jeune enfant, dont les missions sont de proposer un lieu d'échanges, de rencontres et d'éveil, un lieu d'accompagnement des professionnels et de contribuer à la qualité et à la professionnalisation de l'accueil individuel à domicile ;

Considérant la nécessité d'enrichir les propositions d'accompagnement professionnel des assistantes maternelles ;

Considérant l'opportunité d'enrichir les propositions d'ateliers et d'animations proposées en direction du public « Relai Petite Enfance » ;

Considérant l'opportunité de solliciter une subvention d'investissement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Cantal, dans le cadre des financements Fonds Publics et Territoire ;

DECIDE

Article 1 : D'approuver le projet d'acquisition de matériel et petits équipements pour la mise en place d'un espace Snoezelen itinérant, dans la cadre de la mise en œuvre du service Relais Petite Enfance de Hautes Terres Communauté ;

Article 2 : D'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération comme suit :

DÉPENSES EN HT		RECETTES		
Nature	Montant	Nature	Montant	Taux
Matériel pour aménagement et équipements nécessaire à la mise en place d'un espace Snoezelen RPE itinérant	1 519,38 €	Caisse d'Allocations Familiales du Cantal	1 215,00 €	80 %
		Autofinancement	304,38 €	20 %
TOTAL	1 519,38 €	TOTAL	1 519,38 €	100 %

Article 3 : De solliciter une subvention d'un montant de 1 215,00 € auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Cantal ;

Article 4 : De préciser que les crédits seront inscrits au budget primitif 2025 ;

Le 31 janvier 2025

DECISION PRESIDENT N°2025-DPRSDT-03

7.5 - Subventions

Envoyé en préfecture le 13/02/2025

Reçu en préfecture le 13/02/2025

Publié le

Berger
Levrault

ID : 015-200066637-20250131-2025_DPRSDT_030-AR

Article 5 : Il sera rendu compte de la présente décision au prochain Conseil communautaire ;

Article 6 : Madame la Directrice de Hautes Terres Communauté et Monsieur le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Le Président,

Didier ACHALME



La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.